

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 12 février 2021

Prolongation des fermetures et du décret ordonnant de rester à domicile

NORTH BAY (Ontario) – Cet après-midi, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'une prolongation des fermetures s'appliquera au Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound jusqu'au 22 février 2021, après quoi la situation sera réévaluée.

« La situation liée à la COVID-19 peut changer d'une minute à l'autre. Notre district en a fait l'expérience cette semaine étant donné la récente éclosion communautaire de COVID-19 liée à un variant préoccupant. De plus, un variant préoccupant de la COVID-19 a été dépisté, selon des résultats positifs préliminaires, chez deux personnes non associées à l'éclosion », explique le D^r Jim Chirico, médecin hygiéniste. Comme je l'ai dit souvent, il faut rester à la maison et suivre les directives en matière de santé publique. C'est la seule façon de ralentir la propagation du virus. Je reconnais que tout le monde vit une période difficile; par contre, en travaillant ensemble, nous pouvons freiner la transmission de la COVID-19. Il faut agir maintenant. »

En raison de la prolongation du décret ordonnant de rester à domicile et du risque accru de transmission du variant préoccupant de la COVID-19, les patinoires publiques extérieures, les sentiers de patinage et les collines de toboggan demeurent fermés. De plus, en raison du risque posé par le variant préoccupant de la COVID-19 et de l'interdiction des déplacements non essentiels entre les districts des bureaux de santé, les sentiers de l'OFSC et les sentiers de motoneige qui traversent les terres de la Couronne demeureront eux aussi fermés. Le Bureau de santé continuera de surveiller la situation dans la région et réévaluera les fermetures le 22 février 2021.

« Notre district se joint au rang des villes de Peel, Toronto et York qui ont connu des taux élevés de COVID-19 pendant la pandémie. J'espère que cela prouve la gravité du problème à l'échelle locale et confirme le risque que le variant préoccupant se transmette rapidement. Nous avons besoin de la collaboration de tous, plus que jamais, afin de maîtriser cette situation », ajoute le D^r Chirico.

Si vous pensez avoir des symptômes de la COVID-19 ou avoir été en contact étroit avec une personne qui a la COVID-19, isolez-vous et utilisez l'[Outil d'auto-évaluation de l'Ontario](#) pour voir si vous avez besoin de soins. Si vous avez besoin d'aide, appelez votre fournisseur de soins de santé ou le Bureau de santé au [1 800 563-2808](tel:18005632808). Si vous avez des symptômes graves, comme de la difficulté à respirer, composez le 911 et mentionnez vos symptômes.

Visitez le [site Web du gouvernement de l'Ontario](#) pour en savoir plus sur la façon dont la province continue à protéger les Ontariens et les Ontariennes contre la COVID-19. Pour en savoir plus sur la COVID-19, visitez myhealthunit.ca/COVID-19.

-30-

Demandes des médias :

Catherine Levac-Lafond, coordonnatrice bilingue des relations avec les médias

Tél. : [705 474-1400](tel:7054741400), poste 5221, ou [1 800 563-2808](tel:18005632808)

Courriel : communications@healthunit.ca